



# **P.L.U.**

*Plan Local  
d'Urbanisme  
Document approuvé par D.C.M.*

## ***FROUZINS***

### **3 - ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (O.A.P.)**

#### **3.3. - Tréville**

# TREVILLE

## Site et situation

Un des piliers du PADD est la définition de plusieurs temps à l'urbanisation. Le premier temps ("temps court") vise à définir les secteurs ouverts à l'urbanisation dès l'approbation du PLU en privilégiant les secteurs faisant figure de dents-creuses au sein de la tâche urbaine.

### Evolution du règlement graphique, du POS au PLU



Source : POS / PLU

Auparavant classé en zone 3NA le secteur de Tréville fait l'objet d'une Zone d'Aménagement Concertée, désormais classée au PLU en zone AUC.

## Les objectifs affichés

La ZAC de Tréville est actuellement en cours de finalisation (permise par la modification n°3 du POS) et permettra la création d'environ 160 logements dont 30% de Logements Locatifs Sociaux. Les orientations d'aménagements présentées correspondent donc à un état de fait et répondent à une cohérence d'ensemble qui a fait que toutes les zones ouvertes à l'urbanisation répondent à une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

# Commune de Frouzins - Orientations d'Aménagement et de programmation - Secteur Tréville

